

**Extrait du Registre des Délibérations  
Conseil d'Administration  
Séance du jeudi 28 novembre 2024**

**Date de la convocation** : mercredi 20 novembre 2024

**Nombre de conseillers en exercice** : 17

**Étaient présents :**

M. François BAYROU, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, Mme Marie-Laure MESTELAN, Mme Françoise MARTEEL, Mme Marie SALESSES, M. Jérôme MARBOT, M. Jean-Bernard CASENAVE, Mme Marie-Chantal GORDON, M. Alain LAPEYRE, M. Jean-Pierre PEUDEPIECE, M. Michel FOLLIOU, Mme Gisèle FERRARIS, M. Henri JOUANTEGUY, M. Philippe MAENNEL

**Étai(en)t représenté(e)s :**

M. Frédéric DAVAN (donne pouvoir à MC. GORDON), Mme Fabienne CARA (donne pouvoir à J. MARBOT), Mme Josy POUEYTO (donne pouvoir à F. MARTEEL)

**Étai(en)t excusé(es) :**

**Secrétaire de séance** : Anne CARASSUS

-----

**N° 5 Annule et remplace - Etat réalisé des recettes et des dépenses (ERRD) 2023 des Résidences autonomie Beth Ceü et Margalide : adoption et affectation du résultat**

**Rapporteur** : Mme Béatrice JOUHANDEAUX

Mesdames, Messieurs

Le Conseil d'Administration, après s'être fait présenter l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent;

Considérant que le Président, Ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2023 les finances des Résidences autonomie Beth Ceü et Margalide en poursuivant la mise en recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées;

Procédant au règlement définitif du budget de 2023 :

- Approuve l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen;
- Arrête les résultats tels que détaillés ci-dessous ;
- Et décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2023 conformément à la proposition ci-

après :

<b>Détermination du Résultat comptable</b>	
Dépenses de l'exercice :	1.146.659,22€
Recettes de l'exercice :	804.685,61€
Résultat de l'exercice au 31/12/2023 (compte 12) :	- 341.973,61€
Report à nouveau déficitaire (compte 1190) :	- 400.245,64€
<b><u>Résultat à affecter au titre de l'exercice 2023 :</u></b>	<b>- 742.219,25€</b>

Il vous est proposé d'affecter le résultat conformément à la proposition ci-après :

Report à nouveau déficitaire (compte 1190) :	- 742.219,25€
<b><u>Résultat affecté au titre de l'exercice 2023 :</u></b>	<b>- 742.219,25€</b>

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,